**Les CMI (carte mobilité inclusion)**

**Voix-off** : Jean Louis et son fils Matthieu sont au point d’information local dédié aux personnes âgées.

**Description de l’image** : Ils sont assis face à Manuela, la conseillère.

**Voix-off** : Jean Louis a de plus en plus de mal à marcher dans sa vie quotidienne. Chaque rendez-vous est très fatigant.

**Description de l’image** : Dans une bulle, Il marche avec son fils dans la rue, en direction du cabinet du médecin.

**Voix-off** : Manuela, la conseillère, leur parle de la CMI, la Carte Mobilité Inclusion. Elles sont au nombre de trois :

**Description de l’image** : Sur le mur au-dessus d’eux, apparaissent les différentes options.

**Voix-off** : **La CMI stationnement** qui donne le droit d’utiliser gratuitement et sans limitation de durée les places réservées aux personnes handicapées mais aussi toutes les autres places en accès libre.

**Description de l’image** : CMI Stationnement apparait. En top-shot on voit une longue ligne de voitures garées, et une seule place de libre marquée « Réservée » au sol. Une voiture s’y gare.

**Voix-off** : **La CMI priorité** qui permet d’éviter les files d’attente dans les commerces par exemple, ou d’avoir une place assise dans les transports.

**Description de l’image** : CMI priorité s’affiche. Jean Louis passe en première place dans la file d’attente. Le logo « Place réservée » présent dans les bus RATP apparait.

**Voix-off** : Enfin, **la CMI invalidité,** pour les personnes ayant un handicap important, offre les mêmes avantages que la CMI priorité avec en plus, des réductions dans les transports, et des avantages fiscaux.

**Description de l’image** : CMI invalidité s’affiche et apparaissent au fur et à mesure les inscriptions suivantes :

CMI priorité

+ réductions Transports

+ Impôts

**Voix-off** : La demande se fait auprès du conseil départemental pour les personnes bénéficiant déjà de l’APA ou demandant l’APA. Pour les autres, elle se fait auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

**Description de l’image** : Un groupe de personnes âgées apparaît à l’écran. Au-dessus, s’affiche Allocation Personnalisée d’Autonomie, puis une flèche apparait vers conseil départemental.

**Voix-off** : Jean Louis demandera la CMI priorité et la CMI stationnement auprès du conseil départemental.

De quoi lui faciliter la vie. Hein Pacha !

**Description de l’image** : Jean Louis est dans son salon, assis sur son canapé, il discute avec Matthieu.

Son gros chat tigré lui saute sur les genoux. Jean Louis le caresse.